

Astuce 2 • Concevoir un plan de match

Afin de vous aider à rapidement concevoir une vue d'ensemble de votre cours, nous proposons quelques ressources importantes.

- **Planification à rebours**

La modèle de la conception de cours selon une approche à rebours (Wiggins et McTighe, 2005), vous permet de rapidement identifier des éléments essentiels pour concevoir un cours cohérent et centré sur l'apprentissage de vos étudiants et étudiantes.

Pour en savoir davantage, voir les documents suivants :

- **Astuce 2.1 – Planification à rebours**
- **Astuce 2.2 – Alignement**
- **Astuce 2.3 – Tableau d'alignement**

- **Connaître les règlements académiques**

Assurez-vous de consulter les règlements académiques au moment de concevoir votre cours.

Lien vers [Règlement académique A-2](#)

- **Plan de cours**

Informations importantes à propos des plans de cours (Règlement académique – A-2.4).

La professeure ou le professeur doit fournir un plan de cours lors de la première séance de chaque cours. Ce plan de cours doit notamment comprendre :

- *la description de cours approuvée par le Sénat;*
- *les résultats d'apprentissage;*
- *les méthodes d'enseignement;*
- *les modalités d'évaluation et la pondération des notes;*
- *la liste des lectures obligatoires et recommandées;*
- *le calendrier des activités et des évaluations;*
- *les exigences concernant la présence aux cours;*
- *les coordonnées de la professeure ou du professeur et ses heures de bureau;*
- *une référence au règlement sur le plagiat et la fraude scolaire;*
- *le paragraphe ci-dessous, tiré du Règlement académique A-1 sur le bilinguisme :*
« Les membres de la population étudiante ont le droit de rédiger leurs travaux et de répondre aux questions d'examen dans la langue officielle de leur choix, et ce, indépendamment de la langue d'enseignement du cours, à l'exception des programmes et des cours pour lesquels la langue est une exigence. »

Charge de travail des étudiants et étudiantes

À l'Université d'Ottawa, le nombre de crédits d'un cours donne une indication de la charge de travail pour les étudiants et étudiantes. Un crédit est défini comme suit :

Le crédit est la valeur numérique assignée à une activité scolaire. À l'exception des stages du régime d'enseignement coopératif, des stages intensifs s'échelonnant sur une longue période et des projets de recherche, un crédit correspond généralement à 45 heures de travail comprenant, le cas échéant, la présence en classe (cours magistral, laboratoire, formation pratique) ou en ligne, le travail personnel, les travaux pratiques ou autres, ainsi que la préparation aux examens.

On peut donc en conclure qu'un cours de trois crédits devrait équivaloir à 135 heures de travail pour un étudiant ou une étudiante sur l'ensemble du trimestre (y compris la période d'examen).

Certaines facultés disposent d'un gabarit spécifique à suivre pour la rédaction d'un plan de cours. Vérifiez si c'est le cas pour le cours que vous allez enseigner.

Lien vers [Facultés](#)

Bien que votre plan de cours puisse prendre des formes variées et être personnalisé en fonction de votre cours ou de votre style personnel, nous vous proposons quelques ressources pour vous aider.

Pour en savoir davantage voir le document et les liens suivants :

- **Astuce 2.4 – Gabarit d'un plan de cours**
- Lien vers [Simple Syllabus](#)
- Lien vers [Programmes et cours](#)